



L'écho d'Albiac

Numéro 20 – Juillet 2018

EDITO

Sommaire

Page 1



Travaux de raccordement du hameau aux réseaux en cours de réalisation

- Le mot du Maire

Page 2

- Points sur les travaux à venir

Page 3

- Les journées citoyennes
- Brèves albiacoises
- Des nouvelles de nos Assos

Page 4

- Albiac en fêtes
- A vos agendas

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

Comme vous avez pu le constater, le nord du bourg s'est agrandi pour pouvoir intégrer le hameau de la Châtaigneraie. C'est la raison pour laquelle les panneaux d'agglomération sur la D244 ont été déplacés. Nous rappelons qu'à l'intérieur de l'agglomération du bourg, la limitation de vitesse est de 30 km/heure.

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, et après plusieurs mois de démarches administratives (validation de la carte communale, obtention du permis d'aménager, mise en place des différents appels d'offres pour la maison Aurélie et le hameau de la Châtaigneraie), le temps est venu des grands travaux.

En effet, notre village est en chantier depuis quelques semaines et les travaux vont durer encore plusieurs mois, entre la restauration de la maison Aurélie, le raccordement du Hameau de la Châtaigneraie aux réseaux électriques, France télécom et eau potable, l'aménagement des espaces publics, l'éclairage public, sans compter les travaux de certains futurs propriétaires du hameau qui vont démarrer d'ici la fin de l'année.

Le nord du bourg est donc en pleine transformation. Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne que ces travaux engendreront.

Ainsi que je le répète depuis plusieurs mois, à l'heure où les collectivités font l'objet de baisse de dotations diverses, les 13 nouveaux terrains à bâtir enrichiront la commune sous forme de taxes locales (taxes foncières, taxes d'habitation, taxes d'aménagement...).

S'agissant de la maison Aurélie, elle sera prête à la location d'ici le mois de novembre. Son loyer permettra de payer l'emprunt contracté pour les travaux de rénovation, puisque les subventions obtenues ont remboursé son acquisition.

A ce jour, la commune a obtenu, du Département, les subventions suivantes (en plus des 63.800 déjà confirmées pour la restauration de la maison Aurélie) :

- Aménagement du parking : 4.406,06€ au titre de la dotation des Amendes de Police
- 13.490 € pour l'aménagement paysager du Hameau de la Châtaigneraie
- 1.852 € pour la restauration du séchoir à châtaignes

La Commune est dans l'attente de deux autres subventions de la Région pour l'aménagement paysager et du Parc pour l'économie d'énergie de la maison Aurélie.

Tout ce que nous avons entrepris depuis 2008, ne fait qu'enrichir et embellir notre commune. Mais soyez certains que l'ensemble des élus reste et restera vigilant sur l'équilibre des budgets de notre village.

L'ensemble des élus se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Le Maire

POINT SUR LES TRAVAUX

■ La maison Aurélie

Les travaux ont démarré début juillet. Le gros-œuvre est en cours de réalisation (création d'une ouverture à l'arrière de la maison, de nouvelles lucarnes, réalisation du mur de séparation de la propriété avec le local technique de la mairie). Plusieurs corps de métier travailleront à pied d'œuvre jusqu'à fin octobre, sous la direction de l'architecte JC BONNET.

Les travaux seront normalement achevés fin octobre. Nous espérons pouvoir louer le logement dès le début du mois de novembre.



Ouverture réalisée à l'arrière de la maison

■ Le parking de la Salle des Fêtes

Comme nous l'annoncions dans les précédents bulletins municipaux, un parking a été créé sur les anciennes parcelles 85 et 86 que la commune a acquises. Sur ce parking, un transformateur électrique a été posé pour le raccordement électrique du futur hameau. L'assainissement de la maison Aurélie y sera également aménagé.

Une fois ces travaux achevés, le revêtement parking sera finalisé, il pourra notamment être agrandi au fond.

A l'automne, le talus entourant le parking sera bâché et planté. Pour ces travaux, la Commune a reçu une subvention au titre des Amendes de police d'un montant de 4.406,06 € provenant du Département.



■ La Signalisation d'Information Locale

Ce projet, qui a été piloté par le Grand Figeac depuis 3 ans, est enfin arrivé à son terme. Tous les panneaux indiquant les lieux-dits, les bâtiments publics, aire de pique-nique, petits patrimoines remarquables du village, ont été posés.



A noter également que les panneaux d'agglomération qui se trouvaient le long de la D244 à proximité de la maison Aurélie ont été déplacés pour intégrer le hameau de la Châtaigneraie dans le Bourg.

■ Le Hameau de la Châtaigneraie

Le choix des entreprises devant réaliser les travaux de viabilisation des lots a été fait. Actuellement, l'entreprise LARREN diligentée par la Fédération d'Electricité du Lot est en train de réaliser le raccordement électrique du hameau.

L'entreprise AUDUBERT démarrera, la deuxième semaine de septembre les travaux de voiries, VRD. Enfin l'entreprise SELE réalisera les travaux de maçonnerie de la voie piétonne et des entrées des lots pour y placer les compteurs électriques et boîtes aux lettres.

Les travaux d'éclairage public seront réalisés une fois les travaux de voirie terminés (à l'exception des couches de finition qui seront faites ultérieurement pour éviter que les futurs propriétaires qui démarreront les constructions de leur maison ne les abîment).

Les travaux seront suivis par différents Maîtres d'Oeuvre (GETUDE pour la partie voiries, VRD, eaux pluviales, le SYDED pour le raccordement d'eau potable et le Cabinet EUCLIDE pour la FDEL).

Les journées citoyennes

Cette année, en raison des futurs travaux de la maison Aurélie, les journées citoyennes se sont concentrées au nord du bourg. Il a fallu 4 journées bien remplies pour vider la maison Aurélie, abattre les cloisons intérieures, enlever les gravats, vider la grange, nettoyer les alentours, restaurer le four à pain.

Chaque journée a rassemblée une quinzaine de bénévoles. Cette extraordinaire participation, réalisée toujours dans la bonne humeur, a permis à la commune d'économiser plusieurs milliers d'euros.

Le Conseil municipal, a décidé, cette année, d'offrir le repas à l'ensemble des participants, ce qui n'était pas le cas les autres années, puisque chacun apportait son pique-nique.

Bien entendu, d'autres journées seront nécessaires pour nettoyer notamment l'environnement du lavoir, la place du village et dégager les murets en pierres sèches qui se trouvent dans le futur hameau de la Châtaigneraie.

Merci à tous ceux qui ont pris part aux premières journées et qui seront aux côtés des élus pour celles à venir.



Restauration du four à pain

BREVES ALBIACOISES

Le village a eu l'honneur cette année d'accueillir deux baptêmes dans sa petite église. De mémoire de Maire, cela faisait longtemps, qu'Albiac n'avait eu cette opportunité.

L'un des deux baptêmes, qui a eu lieu au mois de mai dernier, concernait l'enfant d'un dentiste de Figeac, qui avait trouvé, lors d'une visite de notre village, le bourg et l'église si jolis. Il a demandé au prêtre de notre paroisse de baptiser son fils chez nous ! C'est une reconnaissance de tout le travail que nous avons accompli ces dernières années pour que notre village soit accueillant.

Le samedi 7 juillet dernier, a été célébré, à la mairie d'Albiac, le mariage de deux jeunes résidents de Goudounesque, M. Benjamin Rotondo et de Mailis Dordeins. Il a été également procédé au baptême républicain de leur fils.

Le 21 juillet dernier, c'était au tour de Louise ANDRIEU d'être amenée sur les fonts baptismaux par ses parents, parrain et marraine et toute sa famille. Une grande fête fut donnée ensuite à la salle des fêtes pour fêter cet événement.

DES NOUVELLES DE NOS ASSOS

■ L'Association de Chasse

L'association de chasse a organisé son traditionnel repas au mois d'avril dernier dans la salle des fêtes du village.

Environ 70 invités ont pu profiter de cette agréable journée conviviale autour d'un excellent repas préparé par nos chasseurs.

■ L'association Albius Villa

Grâce à l'Association Albius Villa, 7 panneaux explicatifs seront posés sur les petits patrimoines du village dans les prochaines semaines.

L'Association, comme chaque année, organiser la fête du pain avec le repas champêtre.

■ Le Comité des Fêtes

Depuis 2 ans, la jeune présidente, Mélanie FABRE est aux manettes du Comité des Fêtes, fortement assistée par Adeline FABRE et Maryline JOIRET. Chaque manifestation organisée demande une préparation minutieuse et non moins rigoureuse. Nous saluons une fois de plus, le travail accompli par le bureau ainsi que tous les membres du Comité des Fêtes. En effet, nous nous rendons compte combien cela demande du travail, et pourtant malgré les occupations des uns et des autres, tout le monde a répondu présent pour que les différentes manifestations soient une réussite. Encore merci



ALBIAC EN FETES

■ La fête votive

Depuis 10 ans, grâce à l'association du Comité des Fêtes, la fête votive du village a été rééditée..

Cette année, les aubades ont eu lieu le vendredi 15 juin au soir.

Le samedi 16, a eu lieu la traditionnelle messe, le dépôt de gerbe au Monument aux Morts. L'après-midi, plusieurs équipes ont participé au tournoi de pétanque. Le dîner dansant, animé par l'Orchestre « Souviens-toi » a rassemblé plus de 140 convives.

La soirée s'est terminée dans une belle ambiance vers 2 H du matin.



■ Le repas champêtre

La troisième édition du repas champêtre aura lieu le samedi 4 août prochain. A cette occasion, les différentes cuissons du pain, pizzas et autres quiches et tartes seront réalisées dans le four d'Arcoutel.

A 19 h, nous pourrons déguster le pain accompagné de rillettes (offerts par l'Association Albius Villa) lors de l'apéritif organisé sous la halle.

Cet apéritif sera suivi du repas champêtre organisé par le Comité des Fêtes. La soirée sera animée par le Groupe de jazz Racine de Swing.

■ Le Vide-greniers

Le vide-grenier du dimanche 5 août est annulé. En effet, les élus, monopolisés par les différents chantiers du village, n'auront pas le temps de s'en occuper. Par ailleurs, certains membres du Comité des Fêtes ne seront pas disponibles pour assurer l'organisation de cet événement.

A VOS AGENDAS

- **Le Noël des enfants** : Dimanche 16 décembre à 15 H 00

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 20 – Juillet 2018

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directeur de la Publication : Marie Berthoumieu - **Rédacteur en Chef** : Sylvie Vaissié

Photothèque : Maryline Joiret – Pascal Vautrot

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes – Christiane Lascoux - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Alain Roujé

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE